L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 OCTOBRE 1892

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M.
JEUDIS, " " .....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).2 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS.....5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.....7 A. M.
VENDREDIS " " .....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Prêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
1er mai— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de ventilateurs électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière d'Est, au pied de Morton Street, tous les mercredis.

LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 29 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi 5 novembre
LA BRETAGNE, Cellier, samedi, 12 novembre

Prix de passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au choix, selon les accommodations.
Deuxième cabine.....$60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du fret,
45 rue Baronne
— Ou à —
A. MOULTON, 19 rue de Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.
Partant mercredi, 26 octobre, à 8 A. M.
Le steamer
HUDSON,
Capt. Betts.
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P 0/0
Passage—Cabine.....40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (bout du Pont Spanish).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 8:15 a m	San Antonio Express.. 7:05 a m
California Express.. daily, 5 00 p m	California Express.. daily 10:55 p m

Chars-dortoirs de la Nouvelle-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Fauteuils sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio et New-Orléans et El Paso. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Houston et la ville de Mexico sur le train partant à 9:15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retirer aux heures aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

E. KRUTTSCHNITT, G-al Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS — 11 HOURS
CINCINNATI (SLEEPING CARS) BIRMINGHAM

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

	No 2 Limited	No 6. Puebo Line.
VESTIBULE		
Part de la N.-Orléans	2:30 p m.	6:30 p m.
Arrive à Meridien	8:00 a m.	12:30 a m.
Arrive à Akron	11:23 p m.	5:53 a m.
Arrive à Birmingham	1:25 a m.	12:05 p m.
Arrive à Atlanta	6:30 a m.	3:45 p m.
Arrive à Chattanooga	6:40 a m.	6:00 p m.
Arrive à Bergin	3:20 p m.	8:20 a m.
Arrive à Lexington	8:34 p m.	1:25 a m.
Arrive à Cincinnati	5:20 p m.	7:20 a m.

La seule ligne ayant des "Vestibule Sleeping Cars" pour New York sans changement. Elle arrivant à 1:30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nouvelle-Orléans.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pa s. Agent, New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

JOURNAUX FRANCAIS
COURRIER DE FRANCE.
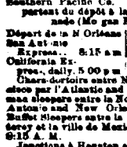
Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents. France Mode, Mode Nouvelle, P. Echo d Mode. Bon Journal, Caricature, Rabipou, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. Frée, etc.
Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
196 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lim.
Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendies...$319,863 66
Primes sur parties.... 1,778 92
Primes des rivières.... 3,382 33
Total des primes.... $325,013 91
A ajouter : Primes non acquises de 1890.... 44,163 07
Total.....$369,176 98
A ajouter : intérêt, prêts & détenteurs, parties payées.... $36,804 50
Mains salaires et dépenses générales.... 12,841 71— 12,963 79
Fonds de surplus..... 21,430 02
Total.....$393,686 19
Parties payées :
Sur risques de feu.... $91,271 06
Sur risques maritimes 2,251 55
Sur risques de rivières 4,263 58
$96,930 99
Réassurances..... 97,469 19
Primes remises et commissions..... 56,336 18
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et commissions..... 13,496 17
$264,243 53
Profits bruts..... $69,393 66
Réservé pour primes non expirées..... $44,850 90
Primes d'incendies non payées..... 13,063 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891..... 10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892..... 10,000 00
Fonds de surplus.... 21,430 82—$9,393 66
$47,180 67
ACTIF.
Billets pour primes..... $137 15
Primes en voie de collection..... 28,715 73
Prêts sur nantissement..... 3775 00
Prêts sur hypothèques..... 8,467 69
Banc des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes..... 99,162 99
Stocks de banques, d'assurances et autres..... 34,691 00
Banque hypothécaire, Woodward Brewing Co..... 5,000 00
Propriété foncière..... 66,814 94
Mobilier de bureau et coffres-forts..... 1,200 14
Argent comptant et en banques..... 23,395 82
$366,396 66
PASSIF.
Capital-actions..... $200,000 00
Fonds de surplus..... 21,430 82
Réservé pour primes non expirées..... 44,850 90
Réservé pour parties non payées ou incendie..... 13,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892..... 10,000 00
$289,393 66
Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
E. SURREMAIN, Président.
J. MASSICOT, Vice-Président.
EMIL WERNER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de QUATRE VINGTS (80) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le Capital-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.
E. SURREMAIN, J. B. MEYERS,
J. J. WICKENHAUSER, A. G. RICKS,
J. HAGENAUER, GEO. LIEDELIUS
L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL
FRANK VATTER, D. BERNHARDT,
J. B. MERILH, M. VONDENBRANE,
J. J. LANGLE, EMIL WERNER,
F. W. DIELMANN, A. THIESEN.
17 janv—30t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Acte 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie..... $ 79,660 71
Agents : primes non acquises pour 1889..... 20,006 87
$ 99,667 58
A déduire :
Parties par les Insurances..... $60,845 84
Réassurances..... 6,645 52
Primes rem bourses..... 2,240 00
Commission et courtage..... 2,306 02
Dépenses, générales, notes escomptes et intérêts..... 13,955 34
$ 85,996 71
Réservé pour parties non expirées..... $44,850 90
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891..... 10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892..... 10,000 00
Fonds de surplus.... 21,430 82—$86,281 72
$47,180 67
ACTIF.
Billets pour primes..... $137 15
Primes en voie de collection..... 28,715 73
Prêts sur nantissement..... 3775 00
Prêts sur hypothèques..... 8,467 69
Banc des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes..... 99,162 99
Stocks de banques, d'assurances et autres..... 34,691 00
Banque hypothécaire, Woodward Brewing Co..... 5,000 00
Propriété foncière..... 66,814 94
Mobilier de bureau et coffres-forts..... 1,200 14
Argent comptant et en banques..... 23,395 82
$366,396 66
PASSIF.
Capital-actions..... $200,000 00
Fonds de surplus..... 21,430 82
Réservé pour primes non expirées..... 44,850 90
Réservé pour parties non payées ou incendie..... 13,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892..... 10,000 00
$289,393 66
Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
E. SURREMAIN, Président.
J. MASSICOT, Vice-Président.
EMIL WERNER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

A la réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu qu'il serait déclaré et payé par actionnaires un dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital.
GEO. LAHAUE, Jr., Président.
Nlle-Orléans, 7me jour de janvier 1892.
26 janv—1m

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :
Sur risques d'incendie.....$618,576 30
Sur risques de rivières 19,385 27
Sur risques de mer.... 6,543 65
$643,207 22
A ajouter :
Primes non acquises de 1890 ..... 133,231 10
Total des primes..... $676,439 02
A ajouter :
Intérêts et profits et pertes..... 23,781 68
Revenu total.....$699,221 70
A déduire : Pertes payées—
Sur risques d'incendie.... $227,680 36
Sur risques de rivières 3,844 92
Sur risques maritimes 3,647 24
Total pertes payées.....$239,982 52
Primes remboursées et annulations.... 67,027 97
Commissions..... 81,555 80
Réassurances..... 47,130 73
Taxes et licences de compte tenu des états en primes non payées..... 17,294 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyers, frais de bureau, Patrouille de Compagnies d'assurances, Madison Bahouk, loyer, impressions, frais judiciaires, etc..... 49,344 27
Total des déboursés.....$502,985 90
Surplus.....$196,236 10

Disponible—
Réservé pour risques non expirés..$138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non réglées..... 44,350 55
Profits et pertes..... 13,320 96
$196,236 10

ACTIF
(A la valeur au marché.)
Comptant en mains, à savoir :
En banques.....$101,444 28
A la bureau..... 3,615 10— $105,059 48
$130,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Orleans.....108,500 00
$190,000 bons à primes de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés..... 192,000 00
$95,000 bonds bons des Etats-Unis, 4 pour cents..... 99,250 00
$90,000 bons de la Louisiane 4 0/0 ..... 58,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)..... 12,885 0
Une action du capital de la Cotton Exchange..... 20 00
Une action de la N.O. Warehouse Co 125 00
Une action French Opera House Co..... 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes en cours de perception, bordereaux, commissions, escompte, etc..... 65,731 63
Parties..... 2,000 00
$640,096 10

PASSIF.
Capital-actions.....$200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Réservé pour risques non expirés..... 138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non réglées..... 44,350 55
Profits et pertes..... 13,320 96
Dividende No 37, payable 1er janvier 1892..... 12,000 00
Dividende No 38, payable 1er juillet 1892..... 12,000 00
Dividende No 39, payable 1er janvier 1893..... 12,000 00
Dividende No 40, payable 1er juillet 1893..... 12,000 00
Dividende No 41, payable 1er janvier 1894..... 12,000 00
Dividende No 42, payable 1er juillet 1894..... 12,000 00
$640,096 10

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. BOURGE, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, agréé au siège social de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation. (Signé) :
FRANK HODES,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
E. H. ERNST,
J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu qu'il serait déclaré et payé par actionnaires un dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 7me jour de janvier 1892.
26 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :
Sur risques de feu.....$388,626 56
Sur risques de marine..... 1,784 12
Sur risques de rivières..... 3,721 76
$394,132 43
A ajouter, primes non acquises de 1890..... 54,980 00
Primes totales..... $388,043 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes..... 23,197 00
Revenu..... $316,240 00
A déduire, pertes payées :
Sur risques de feu. $107,180 53
Sur risques de marine..... 1,178 72
Sur risques de rivières..... 1,287 62
Total des pertes payées.....$109,726 87
Retour de primes et annulations..... 25,266 04
Commissions..... 30,970 85
Réassurances..... 29,794 00
Dépenses de bureau et d'agence, de patente, appointements des commissaires, loyer, impressions, frais judiciaires, etc..... 9,951 41
Dépenses..... 99,909 30
$282,938 46
A déduire :
Primes non acquises $82,974 60
Pertes ajustées et non ajustées..... 25,000 00
Parties..... 77,974 60
$181,899 26
ACTIF.
Argent en mains..... $ 22,252 21
$12,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 11,880 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans..... 120,960 00
$200,500 Bons à Primes de la Nlle-Orléans..... 96,632 00
$20,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 ..... 20,250 00
10 Actions Germania Insurance Co. 1,000 00
Primes en cours d'encaissement..... 27,780 00
Prêts sur hypothèque..... 4,373 35
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes..... 2,900 00
Meubles de bureau et accessoires..... $322,952 21
PASSIF.
Capital-actions.....$200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Réservé pour risques non expirés..... 138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non réglées..... 44,350 55
Profits et pertes..... 13,320 96
Dividende No 12..... 4,000 00
Unpaid State coup. prior to No 12..... 1,000 00
Unpaid school warrants..... 1,000 00
$322,952 21
Nous soussignés, Directeurs et Commissaires de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, certifions que l'exposé ci-dessus est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
E. SURREMAIN, Président.
J. MASSICOT, Vice-Président.
EMIL WERNER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Proclamation Annexée au Code Pénitentiaire.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUELE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, à adopté des résolutions requérant le Gouverneur à émettre un proclamation de quarantaine, à ce prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers à bord, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI et venant de ports américains intertropicaux ou de la Vallée, seront soumis à une enquête et déclaration maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports non infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou navires ayant eu des malades ou qui en ont malades à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la déclaration maritime ordinaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour s'assurer que les navires dans une pareille condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tels que bananes et oranges, et venant de ports dans la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, après déclaration maritime ordinaire, à moins que le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre à cette.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la déclaration maritime, avec détention de navire et du personnel autre que celui nécessaire pour faire déclaration complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire de Stirling, pour y être soumis à la déclaration et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que le Bureau de Santé jugera nécessaire.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de fièvre jaune, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la même station maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas dépasser les limites extérieures de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne et Lac Charles, en toute autre station quarantenaire de l'Etat avant qu'il ne se soit écoulé plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les vœu de cet Etat, faites et pourvues dans et par les susdites résolutions du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mot. Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ainsi, par la présente, déclare et proclame la quarantaine susdite, à prendre effet à partir de la date susdite, et ordonne que la quarantaine prendra effet le et à partir de la dite date susdite, et ordonne que tous les navires nommés et désignés ci ainsi qu'il est contenus dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements autorisés par cette proclamation, et ils sont par les présentes requis de procéder rigoureusement contre toutes violations desdits règlements et des susdites proclamations de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent soixante de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouvernement :
GEO. EUSTIS,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
— AUX —
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions particulières dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible le temps de détention :

1. Les navires devront être dépeuplés, autant que possible, pendant la saison de la mortalité infantile, des personnes de moins de deux ans, de malades et autres matériaux de même nature. Les malades en cela en ce moment devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires ne devront engager à bord des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils ne départiront autant que possible de bagages, marchandises ou effets pouvant, en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers devront aussi être munis de leurs literie dans le but de conserver, désinfecter, vaporer et retenir dans l'une texture délicate, car les caractères à garder sont les plus sévères.

4. Les navires destinés dans les ports et ceux à la fièvre jaune devront s'ancrer, et n'ont pas besoin de faire le quai, à moins d'urgence, pour débarquer, surtout la nuit.

5. La surgeon-in-chief, autant que faire se pourra dans la mesure des moyens à sa disposition, pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale aussi souvent que possible.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes séjournant dans, sur ou à bord. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour leur emploi, en s'adressant au Bureau de Santé et on en fait un employés.

7. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer particulièrement la dite cale. Même enlever les bordages et faire désinfecter les soutenues telles que la période de détention à la Quarantaine pulsse être réduite autant que possible. Les navires qui ne se conformeront pas à cette règle courront très sérieusement le danger de rester plus longtemps en quarantaine que ceux qui auront rempli cette condition.

8. Tout navire observant les prescriptions susdites seront traités avec intelligence à la station de Quarantaine et ne seront soumis à des conditions désagréables pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que bien des désagréments.

10 janv—3m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

A payer comptant : 97 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE MONTAGNARD.

Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou.

THE NEW ORLEANS BEE,
(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our readers who may engage in the Cotton trade, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$4,961,731 00	$504,961 00
Même temps la semaine dernière..	5 913,373 00	504,163 00

Nl'nouveau gouvernement et Gouvernorat et Billets de Banques.

MONTAIS. — Gouvernant Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doubloons espagnols, $15 60@15 80; 25-pesetas espagnols, $4 70, or leur ancienneté, 97 92½@, argent mexicain nouveau 79@76 par au dollars mexicains, 65@67; sols péruviens, 61½@62½; pesos chiliens, 61½@62½; argent anglais, par $, $4 87@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19¼@19¾.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Ladoman le continue bonne, le montant considérable et les taux stables.

Papier acceptances..... —@8
de Alexandrie..... —@8
Prêts sur garanties ordinaires..... 7@—
Time do 7@8
Papier hypothécaire..... —@8

New-York—Taux de l'argent 6.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2, consols 99 11/16 pour l'argent, 98⅝ pour l'account. U. S. 4's—

Paris—Rentes—97 27½.

Berlin—Reports (par et 9c) — Londres 20 5/16; New York 20 5/8; Nlle Orléans 96.

CHANGE.

REICHSMARKS—94¼
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours)..... 481¼@482
Taux de la banque (60 jours)..... 484½
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours)....5.22½
Taux de la banque (60 jours)....5.17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce 75c. d'escompte.
Traites à vue, 25c. de prime pair.
Traites de banques pour collection 61.00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

10 actions de Crescent City RR Co.....	101¼
10 actie s Crescent City RR Co.....	101
10 actions Crescent City RR Co.....	100½
Appel de 2 P. M.	
15 actions Crescent City RR Co.....	102½
$1 000 City d's.....	101⅝

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

	Valeur	Offre	Demande
Banques.	au pair		
American National.....	100	125	130
Bank of Commerce.....	10	15¾	16¾
Bank of Banking Co.....	100	160	162½
Citizens'.....	100	75	80
Germania National.....	100	216	230
Germania Savings.....	100		
Hibernia National.....	100	201	212
Louisiana National.....	100		170
Metropolitan.....	100	170	
Mutual National.....	100		104
N. O. National.....	100		
People's.....	100		
State National.....	100		
Union National.....	100	174	177½
Southern National.....	100	101½	
Southern Nat'l Bank.....	100	102¼	106
Trusts.....	100		100
U. S. Co-operative B'k'g Ass.		17	
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins. Co.....	100		90
Firemen's.....	50	7¾	13
Germania Ins. Co.....	100	95	
Hibernia Ins. Co.....	100	92	
Home Ins. Co.....	100	87½	
Lafayette.....	50	75	
Mechanics' Mutual.....	100	29	
Mechanics' and Traders'.....	100		
New Orleans Ins. Ass.....	50		25
New Orleans Ins. Co.....	100	113¾	
Southern Ins. Co.....	100	90	99½
Teutonia.....	100	120	126
Obligations de fer urbaines.			
Carrollton.....Ex.	100	131	
Crescent City.....	100	101¾	102
Gas et Clairvoie.....	50		
New Orleans City.....	100	137¼	141½
New Orleans Gas.....	50	80	
St-Charles Street.....	50	93	96
Obligations de fer suburbaines.			
Algiers, 1st mort.....	50	44	49
Algiers, 2d mort.....	50		28
Algiers, City Gas Light Co.....	50	69	77
Canonsburg Ice Co.....	100		
Louisiana Ice Man. Co.....	50		
Louisiana Ice Man. Co.....	50		
N. O. Gas Light Co.....	100	98¾	99¾
N. O. Waterworks Co.....	100	92	95
N. O. Waterworks Co.....	100		104
N. O. Cold Storage Co.....	100		
French Opera Association.....	100		
Jackson Railroad.....	100		
Louisiana Electric Light Co.....	100		
Standard Gas & Chem. Co.....	100		
St. Mark's Oil Works.....	100		
Stand'd Fibre Co. Co. of Chicago	10	1¼	5
Jockey Club.....	100		
Pickwick Hotel.....			
M. L. A. B. Ass.			
Edison Elec. Illumin'g. Co.			
Italienne Fermont Co.			
Rosetta Gravel.....	100		
Varia. Theatre.....			
Cotton Exchange.....	10		
Cherokee Iron Man'f'g Co.			
Jackson Brewery..... Mort. Bd.			
O. C. Furniture Co.			
Improvement Oil Works.			
Industrial Insurance.			
Jackson Coal & Coke Co.			
Louisiana Furniture Co.			
Louisiana Oil Refining Co.			
Young Men's Ath Club.			
N. O. & North Eastern RR.			
Standard Cotton Oil Bonds.			
Amer. Cent. Oil Deb.			
Washington Artillery bonds.			
Metairie River Ass. 1st Mort. Bond ($400).....			
Bons d'Etats.			
Louisiana 4's.....		94½	96
Louisiana 6's.....			
Bons de ville.			
Pontchartrain.....		102¼	103
Premium drawn number.....		900	
Premium on Pontchartrain.....			
City Constitutional 4's.....		101¼	102
Extended 4's, Consol. Creosote.			
Extended 5's.....		104½	105½
Extended 6's.....		104½	105½
Extended 6's, R. R.			
Extended 6's, Waterworks			
Extended 6's, Park			
City 6's (Consolidated Creosote)			
City 6's.....			106
City 7's, old.....		103¼	
City 7's, new.....			
City 7's, gold.....		136	140
Jackson Paving.....			
Jackson Bridge.....			
Bons étrangers.			
United States 4's.....			
Canal and Clath St. R. R. mort.			
Canal St. R. R. 1st mort.			
Jackson R. R. 2d mort. exempt			
Jackson R. R. 2d mort. debt			
Orleans R. R. mort.			
Board of Trade Stock			
Produce Exchange Stock			
Stock Exchange Land. Ex.			
Sugar Exchange			
Shreveport L. and T. R. R. 7's			100
Shreveport L. and T. R. R. 6's			
New Orleans Gas bonds.			
Fair & Pacific RR. 1st gold mort.			83½
Fair & Pacific RR. 2d mort.			
St-Charles Hotel Co. mort.			
Crescent City RR. 1st			
Crescent City RR. new			
N. O. City Railroad Co. mort.			110
St-Charles St. RR. Co. mort.			
Carrollton RR. Co. mort.			
Carrollton RR. Co. mort. (1893)			
Carrollton RR. Co. mort. (1906)			
N. O. Waterworks Co. 1st mort.			
N. O. Pacific Junction 1st mort.			106½
Louisiana Im Man. Co. 1st mort.		100	
Louisiana Im Man. Co. 2d mort.			
Louisiana Im Man. Co. 2d mort.			
La. West Light Co. 1st mort.			
La. West. Light Co. 2d mort.			
Chamber mort. Bon Is.			
Byrne Land Company bonds.			
Edison Bonds.			
Southern Pine mort.			
Cotton Exchange 8's mort.			
Copyright of Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884.			
State Warrants, ordinary, 1885.			
State Warrants, ordinary, 1886.			
State Warrants, ordinary, 1887.			
State Warrants, ordinary, 1888.			
Robert certificates.			
City scrip, old.			
City scrip, new.			
Jud. int. acct. on State coupons.			
Certificate debt on vente de l'acte Constitutionnelle.			
Unpaid State warrants No 12.			
Unpaid State coup. prior to No 12.			
State school warrants.			

COTON.

MOUVEMENT DE LA SEMAINE.

SUR PLACE.

La Cotton Exchange a supporté aujourd'hui des ventes de 2,100 balles et 500 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tenderont ensemble de ¼ à ⅛ pts. plus bas que les cotes.

Ces cotes sont supposé ½ à ⅛ pts plus bas que hier.

FROMAGE — New York comme à 11½ pour le fait ordinaire, à 11¾ pour Young America; fait brun à 11¾, anglais 11¾ à 12c.

RIZ — De Nlle-Orléans—Cargo Courses 7¼, Cargo Prime 7¾, Cargo Ordinaire 6¾, Head Pr